

# Administration publique (L3)

Licence Administration Publique



**Durée**  
1 an



**Composante**  
Faculté des  
sciences  
juridiques,  
politiques et  
sociales



**Langue(s)  
d'enseignement**  
Français

## Présentation

La licence **Administration publique** a deux objectifs :

- Permettre aux étudiants titulaires d'un Bac + 2 (BTS, DUT, L2 ou VAE) de présenter à la fin de l'année (voire en cours d'année), un ou plusieurs concours de la fonction publique (grâce, notamment, à des enseignements méthodologiques des épreuves).
- Préparer les étudiants à leur poursuite d'études en Master afin de perfectionner leur formation pour présenter des concours d'un niveau supérieur.

## Savoir-faire et compétences

- Identifier les normes d'organisation et de fonctionnement des administrations publiques
  - Identifier les normes encadrant l'activité des administrations publiques
  - Mobiliser une culture juridique et administrative générale pour produire des analyses sur l'administration publique
  - Analyser et/ou interpréter la portée d'un texte juridique
  - Analyser du point de vue juridique une situation de fait et proposer une solution ou un règlement
- 
- Rechercher et synthétiser des informations ou des données relatives aux politiques publiques avec et sans recours à l'IA

- Synthétiser un dossier et produire un rapport de synthèse (SAé)
- Élaborer les perspectives financières et budgétaires d'un service administratif
- Maîtriser les aspects organisationnels d'un service administratif.

## Les + de la formation

L'IPAG de Lille est, entre autre, partenaire de l'Institut Régional d'Administration de Lille (IRA) dans le cadre des Classes Prépas Talents du service public. Une classe est mise en place à l'IPAG pour les rentrées 2025 et 2026. La formation diplômante proposée vise à aider les étudiants boursiers souhaitant intégrer la fonction publique d'État en qualité de cadre. Cette formation maximise leurs chances de réussir les concours externes, internes ou troisième concours d'entrée à l'IRA en leur apportant une culture solide de l'administration publique ainsi qu'un soutien pédagogique (mentorat renforcé, stages au sein d'une administration, entraînement aux épreuves écrites et orales ...) et matériel.

## Organisation

### Organisation

**1 AN DE FORMATION** organisé sur 2 semestres.

Une validation des semestres donnant droit à des crédits ECTS (European Credit Transfer System) : 180 crédits pour valider la licence.

Chacun des semestres comporte 5 unités d'enseignements obligatoires rattachées à des Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC).

(sous réserve du vote définitif par les instances) :

**La démarche suivie vise à permettre l'acquisition :**

- De connaissances théoriques fondamentales ou « savoirs » (approche académique)
- De savoir-faire, de savoir-être et de savoir-devenir (« compétences opérationnelles » et « compétences comportementales »).

Les enseignements sont dispensés par des universitaires mais aussi par des professionnels (administrateur, inspecteur, préfet, directeur d'IRA, membres de jury de concours administratifs...). Ils visent à permettre aux étudiants d'acquérir ou de compléter les connaissances essentielles à la maîtrise des concepts juridiques et économiques fondamentaux, et comportent une initiation, en travaux dirigés, aux exercices juridiques.

**BCC 1** : Agir dans le respect des règles applicables aux administrations publiques

**BCC 2** : Communiquer et informer dans le champ de l'administration publique

**BCC 3** : Valoriser son parcours professionnel.

## Contrôle des connaissances

Le régime d'examen est celui du contrôle continu intégral

## Stages

**Stage** : Possible

## Admission

### Conditions d'admission

L'accès en Licence 3 – mention Administration Publique s'effectue sur la base de la sélection des dossiers déposés via la plateforme ecandidat de l'Université de Lille à partir de la mi février : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>

### Pré-requis obligatoires

Avoir validé un BAC + 2 (120 ECTS) ou obtenu celui-ci par validation d'acquis.

## Et après

### Poursuite d'études

En raison de sa pluridisciplinarité, la formation de LAP offre des débouchés dans une grande variété de Masters (notamment ceux relevant des mentions administration publique, droit public et droit de la santé).

S'agissant de la mention Administration publique, l'IPAG de Lille délivre :

- Un Master 1 mention Administration publique, tronc commun
- Trois formations de Master 2 mention Administration publique
- M2 métiers de l'administration centrale et des services déconcentrés (en FI ou en apprentissage)
- M2 métiers de l'administration territoriale (en FI ou en apprentissage)
- M2 métiers de l'administration pénitentiaire (en FI uniquement)

---

## Poursuite d'études dans l'établissement

- Master Administration publique
- Master Droit public
- Master Droit de la santé

---

## Insertion professionnelle

La plupart des métiers cités nécessitent une poursuite d'études en master (en apprentissage en deuxième année pour les parcours métiers de l'administration territoriale et métiers de l'administration centrale et des services déconcentrés.)

L'insertion professionnelle se fait par le biais des concours.

- Attaché territorial ou d'administration hospitalière
- Inspecteur des finances publiques, des douanes, de la DGCCRF, du travail, Directeur des services pénitentiaires, Directeur d'insertion et de probation, Capitaine des services pénitentiaires
- Rédacteur territorial
- Contrôleur des finances publiques, des douanes, de la DGCCRF, de l'INSEE
- Conseiller Pôle Emploi, Conseiller d'insertion et de probation
- Secrétaire d'administration centrale...

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université de Lille, consultez les répertoires d'emplois publiés par l'[ODiF \(Observatoire de la Direction de la Formation\)](#)

Les fiches emploi/métier du [Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois \(ROME\)](#) permettent de mieux connaître les métiers et les compétences qui y sont associées.

## Infos pratiques

---

## Contacts

### Responsable pédagogique

Amandine Blandin-Carolo

✉ [amandine.blandin@univ-lille.fr](mailto:amandine.blandin@univ-lille.fr)

### Contact administratif

IPAG Lille

☎ 03.20.90.74.39

✉ [ipag@univ-lille.fr](mailto:ipag@univ-lille.fr)

---

## Lieu(x)

📍 Lille - Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales

---

## Campus

🏠 Campus Moulins Lille

---

## En savoir plus

Pour en savoir plus sur la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales

🔗 <https://droit.univ-lille.fr/>

IPAG de Lille

🔗 <https://droit.univ-lille.fr/les-instituts-facultaires-de-la-fsjsps/institut-de-preparation-a-ladministration-generale-ipag>

Liste des enseignements

🔗 [https://droit.univ-lille.fr/filedroit/user\\_upload/Maquettes\\_Masters\\_2026\\_2030/Maquette\\_Licence\\_IPAG.pdf](https://droit.univ-lille.fr/filedroit/user_upload/Maquettes_Masters_2026_2030/Maquette_Licence_IPAG.pdf)